

MAIRIE D'OBERHERGHEIM

68127

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 FEVRIER 2024

Sous la présidence de Corinne SICK, Maire

En fonction : 12

Présents : Sabine TRAWALTER, Jeannot LINDNER, Stéphanie KARRER, Philippe LAPP, Adjoint, Bernard MACHER, Agnès LICHTLÉ, Annick BAUER, Brice BUTZERIN, Marc SAUR, Line HAEGY.

Excusés: Stéphanie MEY (procuration à Corinne SICK)

Madame le Maire, Corinne SICK, ouvre la séance à 21h40 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2023
2. Utilisation par le Maire des délégations de compétence
3. Démission d'un conseiller municipal
4. Nomination d'un délégué suppléant à Territoire d'Energie Alsace
5. Election de la commission d'appel d'offres
6. Subventions communales 2024
7. Tarifs communaux 2024
8. Ouverture anticipée des crédits d'investissement
9. Subvention pour coloration de façades
10. Divers

Mme le Maire propose au Conseil municipal une minute de recueillement en l'honneur des héros de la Gendarmerie.

Mme la Maire présente Mme Sabine HADIDI qui renforce l'équipe administrative depuis le 14 février 2024. S'en suit un rapide tour de table.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

Madame Sabine TRAWALTER, en qualité de secrétaire de séance,
Madame Maryline STANGER en qualité de secrétaire auxiliaire

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 14 DECEMBRE 2023

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 : UTILISATION PAR LE MAIRE DES DELEGATIONS DE COMPETENCE

Mme le Maire a utilisé la délégation de compétence qui lui a été confiée en séance du 25 mai 2020, conformément à l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Déclarations d'intention d'aliéner :

La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens cadastrés suivants :

- 2024-01 : Vente section 4 – Parcelle 57/46 – 12 rue Martin Drolling
- 2024-02 : Vente section 4 – Parcelle 201 – 30 rue Martin Drolling
- 2024-03 : Vente section 3 - Parcelle 119+120+121 – 14 Rue de Rouffach
- 2024-04 : Vente section 1 – Parcelle 115/1 – 94 rue de l'III
- 2024-05 : Vente section 3 – Parcelles 239+240+247 – 32 et 34 rue Principale

Travaux

- SCHAECHTELIN – taille haie STIHL 598.80 €
- SANISITT – urinoirs salle des fêtes 1 567.88 €

POINT 3 DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Madame le Maire donne lecture de la lettre de M. Olivier KLEIN, reçue en mairie le 19 janvier 2024, présentant la démission de son mandat de Conseiller Municipal pour raisons personnelles.

Madame le Maire adresse ses remerciements à M. Olivier KLEIN pour sa participation au Conseil Municipal depuis 2020.

Elle relève que le nombre de conseillers en fonction est à présent de 12 sur 15 et précise que le conseil municipal n'a pas « perdu, par l'effet des vacances survenues, le tiers ou plus de ses membres, ou qu'il compte moins de cinq membres » (code électoral articles L. 258 et L 270).

POINT 4 : TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE-: NOMINATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité M. Philippe LAPP en tant que représentant suppléant au Syndicat, remplaçant M. Olivier KLEIN démissionnaire. M. Brice BUTZERIN reste quant à lui titulaire.

POINT 5 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics,
Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la démission de M. Olivier KLEIN, membre titulaire et de Mme Nathalie HAUSHERR, membre suppléant, Madame le Maire propose la liste unique suivante, outre le Maire membre de droit :

Titulaires : Philippe LAPP, Brice BUTZERIN et Stéphanie KARRER
Suppléants : Bernard MACHER, Sabine TRAWALTER et Line HAEGY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, élit la liste susvisée.

POINT 6 SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

Madame le Maire présente le tableau des subventions examiné en Commissions réunies de ce jour.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Adopte** le tableau des subventions 2024, ci-dessous,
- **Décide** de contractualiser l'attribution de la subvention à l'Harmonie municipale pour le poste de directeur. La convention fera l'objet d'une décision ultérieure.

SUBVENTIONS 2024		base	divers	total
1	ALCA POLE	330		330
2	AMICALE CARNAVALESQUE	330		330
3	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	330		330
4	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	330	948	1 278
5	UNION DEPART. S. POMPIERS **		340	340
6	JSP de la Plaine de l'ill	500		500
7	APEC (Association pour la Promotion des Echanges Culturels)	330		330
8	ASS DE PECHE ET DE PISCICULTURE (APP)	11 jeunes sportifs *	495	825
9	CHORALE STE CECILE	330		330
10	CLUB DU 3e AGE "LA JOIE DE VIVRE"	330		330
11	CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	330		330
12	ELL DAMM THEATER	cours dialecte	330	660
13	FOOTBALL CLUB	97 jeunes sportifs *	4 365	4 695
14	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	330		330
15	HARMONIE MUNICIPALE Ecole de musique	330	1 620	1 950
16	HARMONIE MUNICIPALE Direction - montant maximum, versement selon conditions dans convention	saison 2023/2024	9 932	9 932
17	L'ILL AU PATCH	330		330
18	SOCIETE DE QUILLES "AVENIR"	1 jeune sportif *	45	375
19	TENNIS CLUB	11 jeunes sportifs *	495	825
20	U.N.C. - U.N.C.A.F.N.	330		330
21	UNION CYCLISTE DE LA PLAINE DE L'ILL (UCPI)	0 jeune sportif *	0	330
22	COMITE DES FETES	330		330
23	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL		3 200	3 200
		6 770	21 770	28 540
1	ASS AIDES Alsace		100	100
2	APAEI ST ANDRE CERNAY		100	100
3	ASS SPORTIVE COLLEGE SCHOELCHER	jeunes sportifs	100	100
4	DELTA REVIE	20 € / abonné	200	200
5	LIGUE CONTRE LE CANCER		200	200
6	PREVENTION ROUTIERE		50	50
7	STE ARBORICULTEURS GUEB ET ENVIRONS		300	300
8	SYNDICAT D'IRRIGATION EN AMONT DU MOULIN	230		230
9	AFSEP Ass Francaise Sclérosés En Plaque	100		100
10	ARAHM Ass Aide Handicapés Moteur	100		100
11	ESPOIR	200		200
	Les restaurants du Cœurs - Relais du Cœur du Haut-Rhin			100
	Association Vision'ère	pour 1 an		100
		630	1 050	1 780
	*JLS : DCM 19/03/18 :45 €/jeune/an sportif (TCO, FCO, UCPI, quilles et APP) versé en fonction de l'effectif de jeunes déclaré au plus tard le 30 avril	7 400	22 820	30 320
	** en fonction des effectifs du corps. Etats communiqués par l'UDSP			
	DIVERSES, suivant délibérations prises en cours d'année (13/07 etc..)			4 680
				35 000

POINT 7 TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, sur proposition des commissions réunies de ce jour, à l'unanimité,

- **Dit** que les personnes qui effectuent une copie occasionnellement ne seront pas facturés (dans la limite de 2€ /an)
- **Adopte** les tarifs communaux 2024, comme suit :

TARIFS COMMUNAUX 2024						
SALLE DES FÊTES Pas de location de l'espace bar seul	LOCATION	ACOMPTE (arrhes)	LOCATION vaisselle	CAUTION	Part. frais entretien	retenue sur cautio en cas d'annulatio < J - 1 mois
ASSOCIATIONS LOCALES						
Manifestations sans but lucratif avec vaisselle et/ou cuisine	gratuit		gratuit	600 + 90	50	20
" " sans vaisselle ni cuisine	gratuit		gratuit	600 + 90	20	20
" à but lucratif 1 fois/an non reportable - le jour	gratuit		gratuit	600 + 90	50	20
" à but lucratif - par jour	250		gratuit	600 + 90	0	20
Loc "mange-debout" - max 12 unités	2€ / unité					
ASSOCIATIONS EXTERIEURES						
voir tarif "Extérieurs" de la période correspondante						
PARTICULIERS d'Oberhergheim						
Espace bar et salle - du lundi matin au vendredi matin	180	90	75	600 + 90	0	50
Espace bar + salle + cuisine - du lundi matin au vendredi matin	250	125	75	600 + 90	0	50
Espace bar + salle - week-end	340	170	75	600 + 90	0	50
Espace bar + salle + cuisine - week-end	450	225	75	600 + 90	0	50
Location "mange-debout" - maxi 12 unités	5€/unité	caution incluse dans caution salle				
Location sono/micro	20	(comprend : remise du matériel, formation d'1/4 d'heure et contrôle au retour)				
Forfait obsèques (hors weekend)	140	0	gratuit	600 + 90	./.	./.
Extérieurs						
Espace bar et salle - du lundi matin au vendredi matin	375	200	100	600 + 90	0	75
Espace bar + salle + cuisine - du lundi matin au vendredi matin	475	250	100	600 + 90	0	75
Espace bar + salle - week-end	500	300	100	600 + 90	0	75
Espace bar + salle + cuisine - week-end	750	400	100	600 + 90	0	75
Location "mange-debout" - maxi 12 unités	5€/unité	caution incluse dans caution salle				
COMMUNE (mairie, écoles...)	gratuit		gratuit	./.	gratuit	./.
Autres locations						
Autres tarifs						
MAIRIE / caveau						
Location avec repas (habitants d'Oberhergheim et classes)	100	50	100			
Réunion de classes locales sans repas	50	25	50			
Réunion d'assoc locales sans repas	gratuit	./.	./.			
Réunion d'assoc locales avec repas	50	25	50			
Salle Seniors 55 rue de l'III						
associations locales	gratuit					
locataires des pav. Seniors+résidence	50	25	50			
Salle de l'ANCIEN PRESBYTERE						
Ass loc., classes (ni sanitaires, ni cuisine)	gratuit	./.	./.			
Salle Multi-activités						
Activités des associations, écoles	gratuit	./.	./.			
Associations, hors réunions et entraînements	70	35	70			
Particuliers juillet + août : sans vaisselle, ni mobilier	300	150	300			
Friteuse à gaz						
Assoc. locales pour manifestations organisées à Oberhergheim	15	./.	500			
Barnums						
Assoc. locales pour manifestations organisées à Oberhergheim	0	./.	500			
				Garnitures (1 table + 2 bancs) 2,00		
				noir A4 0,15		
				PHOTOCOPIE noir A3 0,30		
				coul A4 0,45		
				coul A3 0,90		
				Cartes postales unité 0,50		
				Sacs OM prépayés CCCHR (refacturation) unité 4,40		
				CIMETIERE 2 m²		100
				Conces. trentenaire 4 m²		200
				Columbarium 30 ans		1080
				Cavurnes 30 ans		1080
				DROIT PLACE 10		
				Livre Uns'r Dorf 40		

POINT 8 OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Mme le Maire expose :

L'article L1612-1 du CGCT précise : « ..., jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ... »

Considérant le vote du budget primitif 2024 au plus tard le 15 avril 2024 et le besoin de réaliser les investissements nécessaires au bon fonctionnement des services dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous :

Chapitres	Budget Primitif 2023	Plafond crédits par anticipation
20	13 000.00 €	3 250.00 €
21	543 570.00 €	135 892.50 €
23	2 262 000.00 €	565 500.00 €
TOTAL	2 818 570.00 €	704 642.50 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** l'ouverture anticipée des crédits en investissement pour l'exercice 2024 dans les limites précisées par chapitre selon le tableau ci-dessus ;
- **Autorise** Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023.

POINT 9 SUBVENTIONS POUR COLORATION DE FAÇADES

Vu les délibérations des 8 octobre 2004 et 17 décembre 2009,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de :

- 75.16 € à M. et Mme Jean-Marc GHISALBERTI – 29 rue Martin Drolling
 - 517.13 € à Mme Armande HEINRICH – 81 rue de l'III
- à prélever à l'article 20422 du Budget.

POINT 10 DIVERS

SPA : Stéphanie KARRER informe qu'elle a participé à la réunion annuelle de la SPA. L'association a vu les chiffres exploser à tous les niveaux : les dépenses, les abandons, les signalements de maltraitance ou de négligence. Elle précise que certaines communautés de communes ont décidé de prendre en charge les dépenses liées à la stérilisation des chats errants, dépenses actuellement réalisées par notre commune. Mme le Maire évoquera cette initiative au bureau de la CCCHR.

Brigades vertes : la réunion des communes rattachés au Poste de Hirtzfelden a été l'occasion de présenter les élus qui se sont portés candidats au renouvellement du bureau exécutif, de dresser le bilan d'activité 2023, de rappeler les statuts et d'avoir un temps d'échanges.

Photovoltaïque + pompes à chaleur : Bernard MACHER et Philippe LAPP ont participé à la réunion organisée par le PETR « pompes à chaleur et panneaux photovoltaïques : miracle ou mirage »

Méthanisation : Le PETR a organisé, jeudi 15 février à la salle des fêtes d'Oberhergheim, une réunion sur la méthanisation, avec les élus du Territoire, des agriculteurs et entreprises.

Tournoi de quilles

Mme le Maire propose de participer au tournoi de quilles organisé du 30 avril au 31 mai 2024. Les équipes seront constituées de 5 joueurs et une restauration proposée.

Agenda réunions

Lundi 18 mars : 18h30 commissions réunies + 20h conseil municipal

Mercredi 27 mars : commission travaux

Mardi de Pâques le 2 avril : 18h30 commissions réunies + 20h conseil municipal

Agenda manifestations

Balade thermique du jeudi 22 février – RDV place de la mairie

Carnaval des enfants du 16 mars

Terreau 26+27 avril

Avril-mai : déménagement mairie (ou ses préparatifs)

08 mai au 12 mai - échange Sare - Longeville-sur-Mer / Accueil à Oberhergheim

8 juin : taille d'été

9 juin : élections européennes

Exploitation de la licence IV - animations du 3 au 7 juillet à la salle des fêtes

Mme le Maire Corinne SICK, clôt la séance à 22h20

Signature du PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 FEVRIER 2024

1. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2023
2. Utilisation par le Maire des délégations de compétence
3. Démission d'un conseiller municipal
4. Nomination d'un délégué suppléant à Territoire d'Energie Alsace
5. Election de la commission d'appel d'offres
6. Subventions communales 2024
7. Tarifs communaux 2024
8. Ouverture anticipée des crédits d'investissement
9. Subvention pour coloration de façades
10. Divers

Corinne SICK Maire	Sabine TRAWALTER Secrétaire de séance	Maryline STANGER Secrétaire auxiliaire
-----------------------	--	---